

OFFRE D'EMPLOI

Date : mardi 8 octobre 2019

La Communauté de communes Val Vanoise

10 000 habitants permanents – 9 communes

située au cœur des 3 Vallées et à l'entrée du parc de la Vanoise, territoire support d'une station thermale et de cinq stations de sports d'hiver de renommées internationales, recrute pour sa direction des services techniques :

Un(e) chargé(e) de mission GEMAPI

technicien(ne) territorial(e) – Catégorie B

À temps complet – Poste permanent à pourvoir dès que possible

Sous la responsabilité du Directeur des services techniques, il(elle) est chargé(e) des missions suivantes.

— Missions principales

- Elaboration et mise en oeuvre des plans de gestion des milieux aquatiques
 - Réaliser le travail de diagnostic des contours de la GEMAPI ;
 - Organiser et réaliser des études et des audits ;
 - Préparer et suivre les budgets intercommunaux liés à cette compétence ;
 - Préparer les cahiers des charges des études/travaux et des dossiers de subventions ;
 - Mener à bien le processus administratif aboutissant à l'autorisation des systèmes d'endiguement par les services de l'Etat.
- Conseil ou réalisation de suivi des travaux en milieu humide
 - Conseiller les élus intercommunaux sur l'ensemble des problématiques hydrauliques en lien avec la compétence GEMAPI ;
 - Assister la collectivité par du conseil, de l'ingénierie, de la conception d'études, des suivis de chantiers ;
 - Répondre aux sollicitations pour des projets sur le territoire en formulant des avis techniques
 - Monter, gérer et suivre des dossiers en partenariat : DDT, Agence de l'eau, Département, Association de pêche, ONEMA...
 - Animer le réseau de professionnels, des associations ;
 - Assurer la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux d'aménagement et de gestion de milieux aquatiques ;
 - Organiser et assurer le suivi des travaux pour le compte des collectivités riveraines ;
 - Elaborer des outils de suivi et reporting de l'information auprès de l'administration et des élus.

— Compétences et qualités requises

Diplôme bac +3 : préventions des inondations, risques naturels, gestions des milieux aquatiques ;
Permis B exigé ;
Connaissances de l'environnement institutionnel et partenaires locaux ;
Connaissances en aménagement du territoire, paysage, écologie, eau ;
Connaissances en hydrologie, agronomie, risques naturels, hydrogéologie ;
Connaissances en mode de gestion publique et privée des espaces naturels ;
Maîtrise des méthodes et protocoles du suivi naturaliste ;
Maîtrise méthode d'analyse et de diagnostic de site ;
Maîtrise du fonctionnement des cours d'eau en milieu montagnard : dynamique hydrologique, hydraulique, hydromorphologie ;
Maîtrise dans le domaine de la gestion des risques liés aux risques naturels, aux inondations (prévention, alerte, gestion de crise) ;
Maîtrise des différentes procédures et institutions afférentes à la GEMAPI ;
Maîtrise du contexte juridique et des évolutions législatives récentes dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

— Spécificités du poste et rémunération

Travail de terrain régulier, déplacements hebdomadaires sur l'ensemble du territoire , travail sur voirie ;
Horaires de travail d'amplitude variable (réunions en soirée, travail de terrain en début de matinée...)
Charge de travail irrégulière avec les saisons ;
Poste à 37h30 avec 15j de RTT par an ;
Rémunération statutaire + primes + participation mutuelle labellisée + participation prévoyance + chèques déjeuners + CNAS + autres avantages.

— Renseignements

Mme MAEGEY Eloise RRH - 04 79 55 02 37 - recrutements@valvanoise.fr

Les candidatures adressées à M. Le Président de Val Vanoise (lettre de motivation et CV) sont à envoyer, exclusivement par mail, avant le 15 novembre 2019, à recrutements@valvanoise.fr

